

Pas-de-Calais, le Département

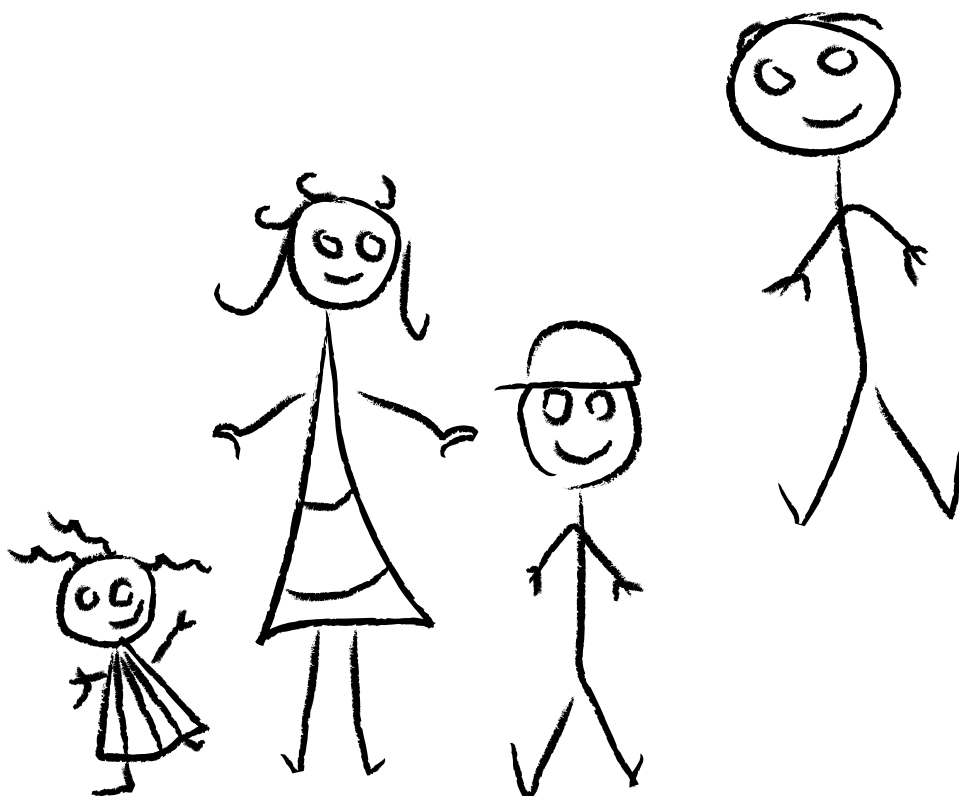


Schéma 2011-2015  
départemental  
de l'enfance  
et de la famille

# L'enfance et la famille, la volonté affirmée du Département

Le schéma 2011-2015 :

- ▶ **une orientation** pour l'ensemble des acteurs qui partagent directement ou par délégation la politique publique de l'enfance, de la jeunesse et de la famille
- ▶ **un mode d'élaboration participatif** :
  - 700 acteurs ont participé à la phase de diagnostic.
  - Les services de l'Etat ont été associés.
  - La Caisse d'Allocations Familiales devient signataire du schéma et l'animera conjointement avec le Département.
- ▶ **une double dimension** : centrale avec un Comité de Suivi Départemental, et territoriale avec des Comités de Suivi Territoriaux
- ▶ **des indicateurs de suivi** pour évaluer les actions du schéma

## **Le saviez-vous ?**

*En 2010, le Département a accueilli ou accompagné à domicile plus de 9 500 jeunes.  
Plus du tiers d'entre eux vivent en famille d'accueil.*

## 7 PRINCIPES POUR GUIDER LES ACTIONS

Afin de permettre à tous de partager les mêmes valeurs et d'avoir un cadre de travail commun, des principes d'actions communs et partagés ont été déterminés.

**1<sup>er</sup> principe** : les enfants et les familles ont des compétences

**2<sup>e</sup> principe** : les familles conduisent des stratégies que le système doit prendre en compte

**3<sup>e</sup> principe** : chaque acteur de la prévention et de la protection de l'enfance affirme son soutien aux mono parents

**4<sup>e</sup> principe** : nos réponses éducatives doivent intégrer une approche citoyenne et éco-responsable

**5<sup>e</sup> principe** : la recherche d'une réponse globale aux besoins des familles amène à mobiliser toutes nos politiques au-delà de celle de l'enfance : handicap, insertion, culture...

**6<sup>e</sup> principe** : le schéma doit s'ancrer au niveau des territoires

**7<sup>e</sup> principe** : les compétences et ressources seront mutualisées pour un meilleur service rendu aux usagers

## **Le saviez-vous ?**

*Dans le domaine de l'enfance et de la famille, plus de 15 000 emplois sont financés par le Département ou induits par l'activité des services départementaux.*

## 5 ORIENTATIONS POUR MENER LES ACTIONS

**1<sup>ère</sup> orientation** :

**Mettre à disposition des familles l'ensemble de nos politiques pour renforcer leurs compétences...**

- Promouvoir l'accès au savoir, à la culture et à l'éducation pour tous comme facteur d'intégration sociale
- Préparer les enfants placés à devenir des citoyens actifs et responsables par le jeu, le sport, les activités culturelles, l'expérience de leur vie quotidienne et associative

**2<sup>e</sup> orientation** :

**Soutenir les familles à domicile...**

- Agir sur les conditions de vie des enfants et favoriser leur maintien dans leur environnement, dans leur famille

### 3<sup>e</sup> orientation:

#### **Recueillir et coordonner les informations concernant les enfants en danger ou en risque de danger...**

- Développer les missions de la cellule centralisée de recueil des informations préoccupantes

### 4<sup>e</sup> orientation :

#### **Adapter le dispositif aux besoins des enfants et des familles et non l'inverse...**

- Développer la culture du « faire avec » les familles
- Réorganiser le dispositif d'accueil pour le rendre plus économe et plus durable

### 5<sup>e</sup> orientation :

#### **Veiller à l'équilibre des territoires et au développement d'une culture commune entre partenaires**

- Mettre la déclinaison des actions sur chaque territoire dans un cadre défini au niveau départemental
- Améliorer les connaissances mutuelles de chacun pour tendre vers une culture commune et un décloisonnement des relations

### **Le saviez-vous ?**

*Fin 2010, le Pas-de-Calais compte 10 294 assistants maternels et 2 630 assistants familiaux agréés. 2 308 assistants familiaux ont bénéficié de plus de 144 000 heures de formation, financées par le Département.*

## **21 ACTIONS A CONDUIRE POUR LES 5 ANNÉES A VENIR**

- ▶ Développer la prévention pré et postnatale
- ▶ Formaliser les actions postnatales en partenariat avec les réseaux de périnatalité et les maternités
- ▶ Promouvoir l'entretien prénatal du 4<sup>ème</sup> mois de grossesse, en partenariat avec les réseaux de périnatalité et les maternités
- ▶ Généraliser le bilan de prévention pour les enfants âgés de 3½ ans à 4½ ans
- ▶ Permettre sur chaque territoire l'accès à un mode d'accueil ou des modes d'accueil coordonnés pour jeune enfant
- ▶ Favoriser le développement social local sur le champ de la prévention et favoriser l'insertion à la vie sociale
- ▶ Les réponses de la prévention spécialisée avec les réponses de prévention administrative
- ▶ Construire des projets de soutien à la parentalité qui s'appuient sur les acteurs locaux et les familles
- ▶ Soutenir les internats de «réussite éducative» et le développement de « familles hébergeantes »
- ▶ Développer la médiation sous toutes ses formes
- ▶ Développer les réponses administratives et évaluer leur impact sur le système de protection de l'enfance
- ▶ Accentuer l'intervention de la TISF sur le champ de la prévention et de la protection
- ▶ Créer deux Maisons des Adolescents
- ▶ Améliorer la prise en charge des Mineurs Isolés Etrangers
- ▶ Répondre aux besoins spécifiques des enfants qui vivent de longs placements
- ▶ Construire une offre de services qui s'adapte aux jeunes et non l'inverse
- ▶ Mettre en place des espaces «droits des enfants, droits des familles»
- ▶ Poursuivre la construction de l'Observatoire Départemental de La Protection de l'Enfance
- ▶ Mettre en place des espaces de réflexions territoriaux
- ▶ Inscrire les familles dans l'évaluation du dispositif
- ▶ Mieux accompagner les professionnels dans l'appropriation des nouveaux dispositifs de protection de l'enfance

### **Le saviez-vous ?**

*En 2010, près de 51 300 enfants de moins de 6 ans ont bénéficié d'une des 4 500 séances de consultations d'enfants organisées par la Protection Maternelle et Infantile.*

**La version intégrale du schéma est téléchargeable sur : [www.pasdecalais.fr](http://www.pasdecalais.fr)**



Pas-de-Calais  
Le Département

pasdecalais.fr